

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018

FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE

CANTON D'ALTKIRCH

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00453	WITTERSDORF Restauration de l'abri des vigneron Montant du projet : 5 849,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-28222-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Nicolas JANDER : 3 509,00 €	5 848,00 € HT	60%	3 509,00
FCI00457	ASSOCIATION CULTURE ET SOLIDARITE WITTERSDORF, EMLINGEN, OBERMORSCHWILLER, Mise en place d'un chemin de mémoire Montant du projet : 20 156,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20422-28222-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Sabine DREXLER : 6 000,00 €	20 000,00 € TTC	30%	6 000,00
FCI00508	HEIMERSDORF Acquisition de panneaux de basket Montant du projet : 12 955,00 € HT Imputation : 0-204-74-204141-28222-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Sabine DREXLER : 3 800,00 € - Nicolas JANDER : 3 800,00 €	12 667,00 € HT	60%	7 600,00
FCI00507	DURMENACH Acquisition de matériel de vidéo projection Montant du projet : 5 575,00 € HT Imputation : 0-204-74-204141-28222-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Nicolas JANDER : 3 000,00 €	5 000,00 € HT	60%	3 000,00
FCI00347	LIEBSDORF Modification d'une partie de la toiture de la salle des fêtes Montant du projet : 41 440,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-28222-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Nicolas JANDER : 3 000,00 € - Sabine DREXLER : 3 000,00 €	10 000,00 € HT	60%	6 000,00

FCI00272	<p>WALDIGHOFFEN Restauration du socle de la statue Jeanne d'Arc</p> <p>Montant du projet : 4 030,00 € HT</p> <p>Imputation : 0-204-74-204142-28222-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Sabine DREXLER : 2 000,00 €</p>	3333,00 € HT	60%	2 000,00
FCI00366	<p>BETTENDORF Travaux d'assèchement des murs de l'église</p> <p>Montant du projet : 4 300,00 € HT</p> <p>Imputation : 0-204-74-204142-28222-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Sabine DREXLER : 2 500,00 €</p>	4 167,00 € HT	60%	2 500,00
FCI00517	<p>SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES AFFAIRES SCOLAIRES D'ALTKIRCH Travaux de clôture du site du COSEC</p> <p>Montant du projet : 24 870,00 € HT</p> <p>Imputation : 0-204-74-204142-28222-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Nicolas JANDER : 2 760,00 € - Sabine DREXLER : 2 700,00 €</p>	18 200,00 € HT	30%	5 460,00
FCI00332	<p>CENTRE CULTUREL DES ALEVIS ALTKIRCH Installation d'un ascenseur</p> <p>Montant du projet : 31 080,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-74-20422-28222-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Nicolas JANDER : 6 000,00 €</p>	20 000,00 € TTC	30%	6 000,00
Total canton d'ALTKIRCH				42 069,00
- dont Sabine DREXLER				20 000,00
- dont Nicolas JANDER				22 069,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE****CANTON DE BRUNSTATT**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00505	KOETZINGUE Amélioration de l'éclairage du stade de foot Montant du projet : 14 950,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-28223-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Daniel ADRIAN : 4 000,00 € - Bernadette GROFF : 4 000,00 €	13 333,00 € HT	60%	8 000,00
FCI00492	BARTENHEIM Rénovation de la Chapelle Saint-Nicolas Montant du projet : 8 136,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-28223-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Daniel ADRIAN : 4 500,00 €	7 500,00 € HT	60%	4 500,00
FCI00519	LANDSER Aménagement du parvis de l'église Montant du projet : 54 273,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-28223-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Daniel ADRIAN : 9 500,00 €	38 000,00 € HT	25%	9 500,00
FCI00520	WAHLBACH Rénovation de l'Eglise Saint-Maurice Montant du projet : 74 717,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-28223-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Daniel ADRIAN : 20 000,00 €	40 000,00 € HT	50%	20 000,00
FCI00530	FLAXLANDEN Modification du garde-corps de la terrasse de la salle polyvalente Montant du projet : 18 200,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-28223-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Bernadette GROFF : 10 920,00 €	18 200,00 € HT	60%	10 920,00

FCI00531	BRINCKHEIM Acquisition d'un véhicule Montant du projet : 68 300,00 € HT Imputation : 0-204-74-204141-28223-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Bernadette GROFF : 10 000,00 €	50 000,00 € HT	20%	10 000,00
FCI00532	ASSOCIATION MEMORIAL MAGINOT DE HAUTE ALSACE Réfection du crépi de la casemate d'Uffheim Montant du projet : 21 690,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20422-28223-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Bernadette GROFF : 6 000,00 € - Daniel ADRIAN : 6 000,00 €	20 000,00 € TTC	60%	12 000,00
FCI00533	TENNIS CLUB DE L'ILLBERG Travaux de réfection des cours de tennis et divers Montant du projet : 35 234,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20422-28223-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Bernadette GROFF : 11 000,00 €	18 333,00 € TTC	60%	11 000,00
FCI00500	HARMONIE FANFARE LIBERTE 1924 BRUEBACH Acquisition d'uniformes Montant du projet : 28 700,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-28223-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Bernadette GROFF : 7 080,00 € - Daniel ADRIAN : 6 000,00 €	21 800,00 € TTC	60%	13 080,00
Total canton de BRUNSTATT				99 000,00
- dont Bernadette GROFF				49 000,00
- dont Daniel ADRIAN				50 000,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE****CANTON DE CERNAY**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00298	WILDENSTEIN Réaménagement de la Place de la Mairie Montant du projet : 27 590,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-28224-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Pascal FERRARI : 6 350,00 € - Annick LUTENBACHER : 4 150,00 €	21 000,00 € HT	50%	10 500,00
FCI00381	RAMMERSMATT Création d'une aire de jeux Montant du projet : 38 032,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-28224-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Pascal FERRARI : 5 000,00 €	8 333,00 € HT	60%	5 000,00
FCI00384	ENSEMBLE DE MUSIQUE FOLKLORIQUE DAMPF PFIFLA BITSCHWILLER-LES-THANN Renouvellement des costumes de l'association Montant du projet : 4 609,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-28224-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Pascal FERRARI : 2 000,00 €	4 000,00 € TTC	50%	2 000,00
FCI00380	AMICALE CYCLISTE DE THANN Acquisition d'un véhicule Montant du projet : 17 547,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-28224-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Pascal FERRARI : 2 500,00 €	12 500,00 € TTC	20%	2 500,00
FCI00536	VIEUX-THANN Remise en conformité électrique des terrains et club-house de football et tennis Montant du projet : 10 748,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-28224-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Pascal FERRARI : 5 000,00 €	10 000,00 € HT	50%	5 000,00

FCI00538	<p>ASSOCIATION DU COMITE NATIONAL DU HARTMANNSWILLERKOPF Remise en lumière de la croix sommitale</p> <p>Montant du projet : 43 000,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-74-20422-28224-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Annick LUTENBACHER : 5 000,00 € - Pascal FERRARI : 5 000,00 €</p>	40 000,00 € TTC	25%	10 000,00
FCI00541	<p>ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS DE BITSCHWILLER-LES-THANN Acquisition d'un pressoir et broyeur</p> <p>Montant du projet : 2 411,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-74-20421-28224-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Pascal FERRARI : 1 400,00 €</p>	2 333,00 € TTC	60%	1 400,00
<p>Total canton de CERNAY</p> <p>- dont Pascal FERRARI</p> <p>- dont Annick LUTENBACHER</p>				<p>36 400,00</p> <p>27 250,00</p> <p>9 150,00</p>

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE****CANTON DE COLMAR 2**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00485	ANDOLSHEIM Acquisition d'un robot-tondeuse pour les espaces verts Montant du projet : 14 781,00 € HT Imputation : 0-204-71-204141-28226-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Brigitte KLINKERT : 4 000,00 € - Eric STRAUMANN : 4 000,00 €	13 333,00 € HT	60%	8 000,00
FCI00455	JEBSHEIM Extension et réhabilitation de la salle polyvalente et du club-house (tranche 1-phase 1- Salle Lutz) Montant du projet : 116 000,00 € HT Imputation : 0-204-71-204142-28226-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Brigitte KLINKERT : 10 000,00 €	100 000,00 € HT	10%	10 000,00
FCI00487	HOUSSEN Construction d'un club-house de football pour le FC Ostheim-Houssen Montant du projet : 659 430,00 € HT Imputation : 0-204-71-204142-28226-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Brigitte KLINKERT : 8 000,00 € - Eric STRAUMANN : 8 000,00 €	160 000,00 € HT	10%	16 000,00
FCI00456	LIGUE SPORT ADAPTE GRAND EST - ZONE ALSACE Acquisition d'un véhicule et d'équipements sportifs adaptés (Horbouurg-Wihr) Montant du projet : 50 012,00 € TTC Imputation : 0-204-71-20421-28226-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Brigitte KLINKERT : 1 500,00 € - Eric STRAUMANN : 1 500,00 €	30 000,00 € TTC	10%	3 000,00

FCI00490	<p>ASSOCIATION CULTURE, SPORTS ET LOISIRS HORBOURG-WIHR Acquisition de matériels pour les associations (maisonnettes, roulotte-buvette, tonnelle)</p> <p>Montant du projet : 12 686,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-28226-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brigitte KLINKERT : 3 000,00 € - Eric STRAUMANN : 3 000,00 € 	12 000,00 € TTC	50%	6 000,00
FCI00489	<p>QUILLES CLUB UNION – SAINTE-CROIX-EN-PLAINE Mise aux normes PMR des locaux de la piste de quilles</p> <p>Montant du projet : 22 839,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20422-28226-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brigitte KLINKERT : 2 260,00 € - Eric STRAUMANN : 3 160,00 € 	21 680,00 € TTC	25%	5 420,00
FCI00488	<p>PORTE DU RIED Réhabilitation de la Mairie de Riedwihr en locaux associatifs</p> <p>Montant du projet : 41 383,00 € HT</p> <p>Imputation : 0-204-71-204142-28226-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brigitte KLINKERT : 10 000,00 € - Eric STRAUMANN : 10 000,00 € 	33 333,00 € HT	60%	20 000,00
Total canton de COLMAR 2 - dont Brigitte KLINKERT - dont Eric STRAUMANN				68 420,00 38 760,00 29 660,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE****CANTON D'ENSISHEIM**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00443	FOYER CLUB DE BALGAU Acquisition d'une tonnelle Montant du projet : 1 815,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-28227-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Betty MULLER : 1 050,00 €	1 750,00 € TTC	60%	1 050,00
FCI00351	WIDENSOLEN Amélioration des équipements de chauffage de la salle polyvalente Montant du projet : 137 000,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-28227-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Betty MULLER : 5 000,00 € - Michel HABIG : 5 000,00 €	50 000,00 € HT	20%	10 000,00
FCI00512	ARTZENHEIM Acquisition d'un drapeau Montant du projet : 1 851,00 € HT Imputation : 0-204-74-204141-28227-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Betty MULLER : 1 110,00 €	1 850,00 € HT	60%	1 110,00
FCI00515	GEISWASSER Acquisition d'un groupe d'arrosage Imputation : 0-204-74-204141-28227-006 AP 2017 Montant du projet : 5 790,00 € HT Elu(s) concerné(s) : - Michel HABIG : 3 474,00 €	5 790,00 € HT	60%	3 474,00
FCI00379	COMITE DES FETES DE NAMBSHEIM Acquisition d'un four à tartes flambées Montant du projet : 2 066,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-28227-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Betty MULLER : 1 200,00 €	2 000,00 € TTC	60%	1 200,00

FCI00521	<p>DESSENHEIM Aménagement d'une aire de jeux</p> <p>Montant du projet : 4 657,00 € HT</p> <p>Imputation : 0-204-74-204142-28227-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Betty MULLER : 2 794,00 €</p>	4 657,00 € HT	60%	2 794,00
FCI00522	<p>RUMERSHEIM-LE-HAUT Création d'un city-park – espace de proximité multisport</p> <p>Montant du projet : 36 226,00 € HT</p> <p>Imputation : 0-204-74-204142-28227-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Betty MULLER : 5 000,00 € - Michel HABIG : 10 000,00 €</p>	30 000,00 € HT	50%	15 000,00
FCI00322	<p>NEUF-BRISACH Réhabilitation et aménagement d'un local commercial en Pôle de santé</p> <p>Montant du projet : 1 612 420,00 € HT</p> <p>Imputation : 0-204-74-204142-28227-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Betty MULLER : 10 000,00 € - Michel HABIG : 10 000,00 €</p>	50 000,00 HT	40%	20 000,00
Total canton d'ENSISHEIM				54 628,00
- dont Michel HABIG				28 474,00
- dont Betty MULLER				26 154,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE****CANTON DE GUEBWILLER**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00474	LES ATTELAGES DE LA VALLEE NOBLE WESTHALTEN Réaménagement des abords du club house Tranche 1 (clôture) Montant du projet : 5 154,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20422-28228-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Karine PAGLIARULO : 1 400,00 € - Alain GRAPPE : 1 400,00 €	4 667,00 € TTC	60%	2 800,00
FCI00495	SOCIETE DE TIR DE WUENHEIM Aménagement du stand pistolet 25m, du stand 10m air-carabine et pistolet et des WC Montant du projet : 12 424,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20422-28228-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Karine PAGLIARULO : 3 700,00 € - Alain GRAPPE : 3 700,00 €	12 333,00 € TTC	60%	7 400,00
FCI00359	ASSOCIATION FLOR'EN SCENE GUEBWILLER Acquisition de gobelets et de jetons réutilisables Montant du projet : 2 090,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-28228-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Karine PAGLIARULO : 500,00 € - Alain GRAPPE : 500,00 €	2 000,00 € TTC	50%	1 000,00
FCI00469	FOOTBALL CLUB BUHL 1947 Acquisition de buts Montant du projet : 2 249,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-28228-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Karine PAGLIARULO : 600,00 € - Alain GRAPPE : 600,00 €	2 000,00 € TTC	60%	1 200,00
	LES PLONGEURS DU FLORIVAL	8 333,00 € TTC	60%	5 000,00

FCI00470	<p>GUEBWILLER-ISSENHEIM-SOULTZ Installation d'un compresseur dans les nouveaux locaux du Centre Nautique de GUEBWILLER</p> <p>Montant du projet : 10 068,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-74-20421-28228-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Karine PAGLIARULO : 2 500,00 € - Alain GRAPPE : 2 500,00 € 			
FCI00479	<p>OFFICE MUNICIPAL POUR L'ENCOURAGEMENT A LA CULTURE, AUX ARTS ET AUX SPORTS (OMECAS) SOULTZ Acquisition d'une plancha, d'un four à tartes flambées et d'une tonnelle</p> <p>Montant du projet : 4 090,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-74-20421-28228-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Karine PAGLIARULO : 1 100,00 € - Alain GRAPPE : 1 100,00 € 	3 667,00 € TTC	60%	2 200,00
FCI00286	<p>ASSOCIATION SPORTIVE DE RAEDERSHEIM Aménagement d'un terrain de Beach Soccer</p> <p>Montant du projet : 64 159,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-74-20422-28228-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Karine PAGLIARULO : 5 000,00 € - Alain GRAPPE : 5 000,00 € 	16 667,00 € TTC	60%	10 000,00
Total canton de GUEBWILLER - dont Karine PAGLIARULO - dont Alain GRAPPE				29 600,00 14 800,00 14 800,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE**
CANTON DE KINGERSHEIM

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00493	UNION QUILLES - KINGERSHEIM Rénovation du parking Montant du projet : 3 240,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20422-28229-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Josiane MEHLEN-VETTER : 960,00 € - Vincent HAGENBACH : 960,00 €	3 200,00 € TTC	60%	1 920,00
FCI00496	ASSOCIATION ELEVEURS SELECTIONNEURS ANIMAUX DE BASSE COUR CONCORDE 73 PFASTATT Acquisition d'un chauffe-assiettes et de matériel pour les chariots Montant du projet : 2 924,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-28229-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Josiane MEHLEN-VETTER : 750,00 € - Vincent HAGENBACH : 750,00 €	2 500,00 € TTC	60%	1 500,00
FCI00363	CYCLO CLUB KINGERSHEIM Ajout d'une assistance électrique sur un tandem couché avec batterie de rechange Montant du projet : 4 346,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20422-28229-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Josiane MEHLEN-VETTER : 1 300,00 € - Vincent HAGENBACH : 1 300,00 €	4 333,00 € TTC	60%	2 600,00
FCI00483	HARMONIE DES MINES DE POTASSE D'ALSACE Acquisition d'un conteneur Montant du projet : 3 515,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-28229-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Josiane MEHLEN-VETTER : 1 050,00 € - Vincent HAGENBACH : 1 050,00 €	3 500,00 € TTC	60%	2 100,00

FCI00478	ASSOCIATION LES AMIS DE L'INSTITUT SAINT JOSEPH DE BELLEMAGNY - LUTTERBACH Aménagement d'un parc sportif extérieur Montant du projet 8 000,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20422-28229-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Josiane MEHLEN-VETTER : 2 400,00 € - Vincent HAGENBACH : 2 400,00 €	8 000,00 € TTC	60%	4 800,00
FCI00477	CLUB SPORTIF DE TENNIS DE TABLE DE MORSCHWILLER Acquisition de tables de ping-pong Montant du projet : 3 222,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-28229-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Josiane MEHLEN-VETTER : 965,00 € - Vincent HAGENBACH : 965,00 €	3 216,00 € TTC	60%	1 930,00
FCI00484	ASSOCIATION DE PECHE ET DE PISCICULTURE DE HEIMSBRUNN Aménagement de l'accès et du parking de l'étang Montant du projet : 45 796,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20422-28229-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Josiane MEHLEN-VETTER : 7 365,00 € - Vincent HAGENBACH : 7 365,00 €	24 550,00 € TTC	60%	14 730,00
Total canton de KINGERSHEIM				29 580,00
- dont Josiane MEHLEN-VETTER				14 790,00
- dont Vincent HAGENBACH				14 790,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE****CANTON DE MASEVAUX**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00471	PFETTERHOUSE Travaux de rénovation de la toiture et restauration extérieure du château d'eau Montant du projet : 44 355,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-282210-006 AP 2017	40 560,00 € HT	35%	2 000,00
FCI00547	Imputation : 0-204-74-204142-28227-006 AP 2017 Imputation : 0-204-74-204142-282214-006 AP 2017			10 526,00
FCI00548	Elu(s) concerné(s) : - Fabienne ORLANDI			1 670,00
FCI00437	GOMMERSDORF Aménagement d'une aire de jeux Montant du projet : 33 394,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-282210-006 AP 2017	26 994,00 € HT	50%	3 113,00
FCI00550	Imputation : 0-204-74-204142-282215-006 AP 2017			4 904,00
FCI00551	Imputation : 0-204-71-204142-282211-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Rémy WITH			5 480,00
FCI00254	BURNHAUPT-LE-BAS Construction d'un nouveau club house Montant du projet : 425 000,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-282210-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Fabienne ORLANDI : 10 000,00 € - Rémy WITH : 10 000,00 €	160 000,00 € HT	12,50%	20 000,00
Total canton de MASEVAUX				47 693,00
- dont Fabienne ORLANDI				23 290,00
- dont Rémy WITH				24 403,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE****CANTON DE MULHOUSE 1**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00502	MULHOUSE Remplacement de la clôture grillagée du stade Barina Montant du projet : 36 998,00 € HT Imputation : 0-204-71-204142-282211-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Catherine RAPP : 11 070,00 € - Alain COUCHOT : 11 070,00 €	36 900,00 € HT	60%	22 140,00
FCI00501	MULHOUSE Remplacement de deux portes de secours et pose d'une protection murale au dojo Jules Vernes Montant du projet : 9 794,00 € HT Imputation : 0-204-71-204142-282211-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Catherine RAPP : 2 930,00 € - Alain COUCHOT : 2 930,00 €	9 767,00 € HT	60%	5 860,00
FCI00499	MULHOUSE Remplacement de la clôture pare ballons du plateau sportif Tschanz Montant du projet : 29 148,00 € HT Imputation : 0-204-71-204142-282211-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Catherine RAPP : 8 700,00 € - Alain COUCHOT : 8 700,00 €	29 000,00 € HT	60%	17 400,00
FCI00506	LES AMIS DE BEAU REGARD Acquisition de matériel de réalité-virtuelle Montant du projet : 5 250,00 € TTC Imputation : 0-204-71-20421-282211-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Catherine RAPP : 1 560,00 € - Alain COUCHOT : 1 560,00 €	5 200,00 € TTC	60%	3 120,00

FCI00498	<p>MULHOUSE Installation d'un monte personne à l'école E-Sport Montant du projet : 53 633,00 € HT Imputation : 0-204-71-204142-282211-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Catherine RAPP : 15 000,00 € - Alain COUCHOT : 15 000,00 €</p>	50 000,00 € HT	60%	30 000,00
FCI00509	<p>FEDERATION HIERO MULHOUSE Renouvellement du matériel technique du Noumatrouff (locaux de répétition) Montant du projet : 23 290,00 € TTC Imputation : 0-204-71-20421-282211-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Catherine RAPP : 4 000,00 € - Alain COUCHOT : 4 000,00 €</p>	13 333,00 € TTC	60%	8 000,00
FCI00529	<p>SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX DE MULHOUSE HAUTE-ALSACE Construction d'une quarantaine chats et d'un bâtiment pour pension canine (lot quarantaine chats) Montant du projet : 142 857,00 € TTC Imputation : 0-204-71-20422-282211-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Catherine RAPP : 4 000,00 € - Alain COUCHOT : 4 000,00 €</p>	80 000,00 € TTC	10%	8 000,00

Total canton de MULHOUSE 1	94 520,00
- dont Catherine RAPP :	47 260,00
- dont Alain COUCHOT :	47 260,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 7 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE****CANTON DE MULHOUSE 2**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00504	FC MULHOUSE Acquisition d'équipements sportifs Montant du projet : 9 027,00 € TTC Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Fatima JENN : 2 500,00 €	4 167,00 € TTC	60%	2 500,00
FCI00452	L'ETOILE MULHOUSE Acquisition de jeux de maillot de football complet et de matériel d'entraînement et pédagogique Montant du projet : 10 007,00 € TTC Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Fatima JENN : 6 000,00 €	10 000,00 € TTC	60%	6 000,00
FCI00491	COMITE DEPARTEMENTAL SPORTS POUR TOUS DU HAUT-RHIN Acquisition de matériel sportif et d'un ordinateur Montant du projet : 2 075,00 € TTC Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Fatima JENN : 1 000,00 €	2 000,00 € TTC	50%	1 000,00
FCI00407	CENTRE CULTUREL TURC DE MULHOUSE Installation de 5 cabines sanitaires Montant du projet : 4 296,00 € TTC Imputation : 0-204-71-20422-282212-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Fatima JENN : 2 577,00 €	4 295,00 € TTC	60%	2 577,00

FCI00516	<p>KIDS GAME BASKET BRUNSTATT-DIDENHEIM Acquisition de matériel multimédia et de sonorisation</p> <p>Montant du projet : 11 988,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Fatima JENN : 3 412,00 €</p>	5 687,00 € TTC	60%	3 412,00
FCI00480	<p>ENTENTE MULHOUSIENNE HANDBALL Acquisition d'équipements sportifs</p> <p>Montant du projet : 10 929,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Fatima JENN : 5 000,00 €</p>	10 000,00 € TTC	50%	5 000,00
FCI00510	<p>FEDERATION HIERO MULHOUSE Renouvellement du matériel technique du Noumatrouff (sons et lumières)</p> <p>Montant du projet : 149 835,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Philippe TRIMAILLE : 14 000,00 €</p>	140 000,00 € TTC	10%	14 000,00
FCI00317	<p>ASSOCIATION SPORT ET CULTURE MULHOUSE Acquisition de matériel informatique</p> <p>Montant du projet : 6 348,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Fatima JENN : 3 000,00 €</p>	6 000,00 € TTC	50%	3 000,00
FCI00388	<p>ACS PEUGEOT-CITROEN SECTION JUDO MULHOUSE Remplacement de tapis et tatamis et acquisition de matériel informatique</p> <p>Montant du projet : 9 030,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Fatima JENN : 4 000,00 €</p>	8 000,00 € TTC	50%	4 000,00
FCI00417	<p>FC ANATOLIE MULHOUSE Acquisition de matériel sportif pour le club</p> <p>Montant du projet : 5 493,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Fatima JENN : 3 296,00 €</p>	5 493,00 € TTC	60%	3 296,00

FCI00539	<p>OCCE 68 ECOLE ELEMENTAIRE PAUL STINZY MULHOUSE Projet école ouverte sur le quartier : achat de matériel école Stinzy</p> <p>Montant du projet : 4 360,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Philippe TRIMAILLE : 2 616,00 €</p>	4 360,00 € TTC	60%	2 616,00
FCI00537	<p>OCCE 68 ECOLE MATERNELLE FRANKLIN MULHOUSE Projet école ouverte sur le quartier : achat de matériel école Franklin</p> <p>Montant du projet : 3 689,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Philippe TRIMAILLE : 2 213,00 €</p>	3 689,00 € TTC	60%	2 213,00
FCI00540	<p>OCCE 68 ECOLE MATERNELLE SEBASTIEN BOURTZ MULHOUSE Projet école ouverte sur le quartier : achat de matériel école Bourtz</p> <p>Montant du projet : 1 817,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Philippe TRIMAILLE : 1 090,00 €</p>	1 817,00 € TTC	60%	1 090,00
FCI00542	<p>ASSOCIATION SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE FURSTENBERG Projet école ouverte sur le quartier : achat de matériel école</p> <p>Montant du projet : 2 034,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Philippe TRIMAILLE : 1 220,00 €</p>	2 034,00 € TTC	60%	1 220,00
FCI00543	<p>MULHOUSE Remplacement des fenêtres de la maison des associations de Bourtzwiller</p> <p>Montant du projet : 32 023,00 € HT</p> <p>Imputation : 0-204-71-204142-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Philippe TRIMAILLE : 15 856,00 €</p>	26 427,00 € HT	60%	15 856,00

FCI00544	<p>MULHOUSE Rénovation totale des sanitaires de la Maison des Associations Rue Vauban</p> <p>Montant du projet : 11 200,00 € HT</p> <p>Imputation : 0-204-71-204142-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Philippe TRIMAILLE : 6 720,00 €</p>	11 200,00 € HT	60%	6 720,00
FCI00545	<p>ASSOCIATION LES CHEIKHS DE BROSSOLETTE Projet école ouverte sur le quartier : achat de matériel Ecoles Brossolette et Dieppe MULHOUSE</p> <p>Montant du projet : 2 274,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Philippe TRIMAILLE : 1 089,00 €</p>	1 815,00 € TTC	60%	1 089,00
FCI00546	<p>ASSOCIATION LE SOU DU WOLF Projet école ouverte sur le quartier : achat de matériel Ecole Wolf MULHOUSE</p> <p>Montant du projet : 3 674,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282212-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Philippe TRIMAILLE : 1 696,00 €</p>	2 827,00 € TTC	60%	1 696,00
Total canton de MULHOUSE 2				77 285,00
- dont Fatima JENN :				30 785,00
- dont Philippe TRIMAILLE :				46 500,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE**
CANTON DE MULHOUSE 3

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00451	MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION Réalisation et pose de panneaux d'information pour les animations au zoo de Mulhouse Montant du projet : 7 440,00 € HT Imputation : 0-204-71-204142-282213-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Lara MILLION : 2 232,00 € - Marc SCHITTLY : 2 232,00 €	7 440,00 € HT	60%	4 464,00
FCI00481	THEATRE POCHE RUELLE Acquisition de fauteuils Montant du projet : 52 081,00 € TTC Imputation : 0-204-71-20421-282213-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Lara MILLION : 2 500,00 € - Marc SCHITTLY : 2 500,00 €	8 333,00 € TTC	60%	5 000,00
FCI00497	REGIE DE L'ILL Acquisition d'un pont élévateur pour véhicules Montant du projet : 3 114,00 € TTC Imputation : 0-204-71-20421-282213-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Lara MILLION : 750,00 € - Marc SCHITTLY : 750,00 €	2 500,00 € TTC	60%	1 500,00
FCI00354	CENTRE CULTUREL D'ILLZACH - ESPACE 110 Acquisition d'une bibliothèque sur triporteur électrique Montant du projet : 19 720,00 € TTC Imputation : 0-204-71-20421-282213-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Lara MILLION : 5 500,00 € - Marc SCHITTLY : 5 500,00 €	18 333,00 € TTC	60%	11 000,00

FCI00450	<p>SOCIETE DE GYMNASTIQUE D'ILLZACH Acquisition de matériel pour la section « Bout D'gym »</p> <p>Montant du projet : 2 685,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282213-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lara MILLION : 800,00 € - Marc SCHITTLY : 800,00 € 	2 667,00 € TTC	60%	1 600,00
FCI00482	<p>EPICES Acquisition d'une sauteuse</p> <p>Montant du projet : 15 544,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282213-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lara MILLION : 2 880,00 € - Marc SCHITTLY : 2 880,00 € 	9 600,00 € TTC	60%	5 760,00
FCI00476	<p>LE SECHOIR Acquisition de matériel vidéo et informatique</p> <p>Montant du projet : 3 963,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282213-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lara MILLION : 1 000,00 € - Marc SCHITTLY : 1 000,00 € 	3 333,00 € TTC	60%	2 000,00
FCI00408	<p>TRANSMETTEURS CLUB MULHOUSE-ILLZACH Conception et achat d'un drapeau et acquisition d'une tablette</p> <p>Montant du projet : 1 996,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282213-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lara MILLION : 597,00 € - Marc SCHITTLY : 597,00 € 	1 990,00 € TTC	60%	1 194,00
FCI00518	<p>L'AVIS DU KLAPPERSTEIN Acquisition de matériel informatique, de tonnelles et d'une vitrine frigorifique</p> <p>Montant du projet : 2 322,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282213-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lara MILLION : 690,00 € - Marc SCHITTLY : 690,00 € 	2 300,00 € TTC	60%	1 380,00

FCI00475	<p>FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES Acquisition de matériel informatique</p> <p>Montant du projet : 2 894,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282213-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Lara MILLION : 867,00 € - Marc SCHITTLY : 867,00 €</p>	2 890,00 € TTC	60%	1 734,00
FCI00511	<p>FEDERATION HIERO MULHOUSE Renouvellement du matériel technique du Noumatrouff (éclairage)</p> <p>Montant du projet : 45 209,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282213-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Lara MILLION : 4 000,00 € - Marc SCHITTLY : 4 000,00 €</p>	13 333,00 € TTC	60%	8 000,00
FCI00523	<p>110 CYCLISME ILLZACH Acquisition d'un barnum</p> <p>Montant du projet : 1 765,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20421-282213-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Lara MILLION : 510,00 € - Marc SCHITTLY : 510,00 €</p>	1 700,00 € TTC	60%	1 020,00
FCI00528	<p>SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX DE MULHOUSE HAUTE-ALSACE Construction d'une quarantaine chats et d'un bâtiment pour pension canine (Lots pension canine)</p> <p>Montant du projet : 457 143,00 € TTC</p> <p>Imputation : 0-204-71-20422-282213-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Lara MILLION : 4 000,00 € - Marc SCHITTLY : 4 000,00 €</p>	80 000,00 € TTC	10%	8 000,00
FCI00535	<p>ILLZACH Aménagement d'un lieu de convivialité dédié aux aînés</p> <p>Montant du projet : 10 000,00 € HT</p> <p>Imputation : 0-204-71-204142-282213-006 AP 2017</p> <p>Elu(s) concerné(s) : - Lara MILLION : 2 500,00 € - Marc SCHITTLY : 2 500,00 €</p>	8 333,33 € HT	60%	5 000,00

FCI00534	<p>MULHOUSE Réaménagement partiel de la place Hauger quartier Drouot Montant du projet : 30 517,00 € HT Imputation : 0-204-71-204142-282213-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Lara MILLION : 7 324,00 € - Marc SCHITTLY : 7 324,00 €</p>	29 296,00 € HT	50%	14 648,00
<p>Total canton de MULHOUSE 3 - dont Lara MILLION : - dont Marc SCHITTLY :</p>				<p>72 300,00 36 150,00 36 150,00</p>

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE****CANTON DE RIXHEIM**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00432	LES BATTEMER-NARRA ASSOCIATION CARNAVALESQUE DE BATTENHEIM Acquisition de nouveaux costumes Montant du projet : 3 442,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-282214-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Patricia BOHN : 1 030,00 € - Marc MUNCK : 1 030,00 €	3 433,00 € TTC	60%	2 060,00
FCI00514	ASSOCIATION DE GESTION DE L'EHPAD LES MOLENES - BANTZENHEIM Acquisition d'une gloriette Montant du projet : 17 922,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-282214-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Patricia BOHN : 4 710,00 € - Marc MUNCK : 6 040,00 €	17 917,00 € TTC	60%	10 750,00
Total canton de RIXHEIM				12 810,00
- dont Patricia BOHN				5 740,00
- dont Marc MUNCK				7 070,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE****CANTON DE SAINT-LOUIS**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00494	MICHELBACH-LE-BAS Réaménagement d'une placette et rénovation du Dorfhislé Montant du projet : 40 602,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-282215-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Max DELMOND : 12 000,00 €	40 000,00 € HT	30%	12 000,00
FCI00524	FOLGENSBOURG Création d'un columbarium Montant du projet : 12 936,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-282215-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Max DELMOND : 3 881,00 €	12 936,00 € HT	30%	3 881,00
FCI00525	NEUWILLER Aménagement d'une placette Montant du projet : 24 305,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-282215-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Max DELMOND : 7 292,00 €	24 305,00 € HT	30%	7 292,00
FCI00526	ASSOCIATION FOOTBALL CLUB DE FOLGENSBOURG Aménagement intérieur de la cuisine Montant du projet : 53 800,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20422-282215-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Max DELMOND : 12 000,00 €	40 000,00 € TTC	30%	12 000,00
FCI00527	ASSOCIATION LEITERWAGA - MICHELBACH-LE-HAUT Aménagement d'un abri Montant du projet : 13 742,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20422-282215-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Max DELMOND : 4 123,00 €	13 742,00 € TTC	30%	4 123,00
Total canton de SAINT-LOUIS - dont Max DELMOND				39 296,00 39 296,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE****CANTON DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00461	RIBEAUVILLE Remplacement de la passerelle reliant la rue de la Marne à la rue des Boulangers Montant du projet : 100 000 € HT Imputation : 0-204-74-204142-282216-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Pierre BIHL : 5 000,00 € - Emilie HELDERLE : 5 000,00 €	100 000,00 €	10%	10 000,00
FCI00284	KATZENTHAL Rénovation de la salle des fêtes Saint-Nicolas (tranche 1) Montant du projet : 69 989 € HT Imputation : 0-204-74-204142-282216-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Pierre BIHL : 7 500,00 € - Emilie HELDERLE : 7 500,00 €	25 000,00 €	60%	15 000,00
Total canton de SAINTE-MARIE-AUX-MINES				25 000,00
- dont Pierre BIHL				12 500,00
- dont Emilie HELDERLE				12 500,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE****CANTON DE WINTZENHEIM**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00449	ROUFFACH Création de gradins pour le terrain de football synthétique Montant du projet : 70 000,00 € HT Imputation : 0-204-74-204142-28227-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Monique MARTIN : 2 500,00 € - Lucien MULLER : 2 500,00 €	50 000 € HT	10%	5 000,00
FCI00513	ENTENTE CYNOPHILE DE LA VALLEE DE MUNSTER (WIHR-AU-VAL) Aménagement d'un terrain synthétique Montant du projet : 78 000,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20422-28227-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Monique MARTIN : 2 123,00 € - Lucien MULLER : 2 123,00 €	42 460,00 € TTC	10%	4 246,00
Total canton de WINTZENHEIM				9 246,00
- dont Monique MARTIN				4 623,00
- dont Lucien MULLER				4 623,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 07 DECEMBRE 2018**FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE****CANTON DE WITTENHEIM**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable proposé	Taux	Montant de la subvention proposé
FCI00258	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE CERNAY-WITTELSHEIM Acquisition de kits de secourisme pour les cours grand public Montant du projet : 1960,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-282218-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Marie-France VALLAT : 500,00 € - Pierre VOGT : 500,00 €	1667,00 € TTC	60%	1 000,00
FCI00438	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE STAFFELFELDEN Acquisition de vêtements pour l'association Montant du projet : 6 639,00 € TTC Imputation : 0-204-74-20421-282218-006 AP 2017 Elu(s) concerné(s) : - Marie-France VALLAT : 1 500,00 € - Pierre VOGT : 1 500,00 €	6 000,00 € TTC	50%	3 000,00
Total canton de WITTENHEIM				4 000,00
- dont Marie-France VALLAT				2 000,00
- dont Pierre VOGT				2 000,00

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 24 SEPTEMBRE 2018 ENTRE
LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET LA FÉDÉRATION HIÉRO MULHOUSE
POUR LE VERSEMENT DES SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2018**

- Vu la délibération du Conseil départemental n°CD-2016-4-1-2 du 14 octobre 2016 relative à la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2016 et à la validation des autorisations de programme du Fonds Cantonal d'Investissement,
- Vu la délibération du Conseil départemental n°CD-2016-4-5-2 du 14 octobre 2016 relative à la création du Fonds Cantonal d'Investissement et à l'adoption de son règlement,
- Vu la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-7-5-2 du 21 décembre 2017 relative à la politique de l'Action territorialisée,
- Vu la délibération du Conseil départemental n°CD-2018-4-5-2 du 19 octobre 2018 relative à la modification du Fonds de Solidarité Territoriale,
- Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental n°CP-2017-11-5-2 du 8 décembre 2017 modifiant, à partir du 1er janvier 2018, le Fonds Cantonal d'Investissement (FCI) en Fonds de Solidarité Territoriale (FST),
- Vu la délibération de la Commission Permanente n°CP-2018-8-7-1 du 14 septembre 2018 relative au soutien au développement culturel et au patrimoine,
- Vu la délibération de la Commission Permanente n°CP-2018- du 7 décembre 2018 relative au Fonds de Solidarité Territoriale (FST) – 9^{ème} programmation 2018,
- Vu le règlement financier du Département du Haut-Rhin et le règlement du Fonds de Solidarité Territoriale,
- Vu la convention entre le Département du Haut-Rhin et la Fédération Hiéro Mulhouse du 24 septembre 2018,

Entre

Le Département du Haut-Rhin, représenté par la Présidente du Conseil départemental, dûment habilitée par une délibération de la Commission Permanente du 7 décembre 2018 sis 100 Avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 COLMAR CEDEX, ci-après dénommé « le Département », d'une part,

et

La Fédération Hiéro Mulhouse, représentée par son président, autorisé à signer en vertu de la délibération du Conseil d'Administration du 29 septembre 2014, sise 57 Rue de la Mertzau, 68100 Mulhouse, ci-après dénommée Fédération Hiéro Mulhouse, le Noumatrouff ou l'association, d'autre part,

N° SIRET : 390 793 297 00016 Code APE : 9002 Z

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

PREAMBULE

L'association Fédération Hiéro Noumatrouff, scène de musiques actuelles, est soutenue par les partenaires publics (Etat, Région Grand Est, Département du Haut-Rhin et Ville de Mulhouse) dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2017/2020 signée le 18 décembre 2017 pour la mise en œuvre de son projet en faveur des musiques actuelles et des cultures émergentes à Mulhouse et qui fait l'objet de conventions financières annuelles.

Dans ce cadre, et par convention du 24 septembre 2018, le Département du Haut-Rhin a accordé à cette association une subvention de fonctionnement de 28 000 € pour l'année 2018.

Par délibération du 7 décembre 2018, la Commission Permanente a alloué à cette structure trois subventions d'investissement, d'un montant total de 30 000 € au titre du Fonds de Solidarité Territoriale pour 2018 pour la réalisation de son projet de renouvellement de matériel technique du Noumatrouff.

Le présent avenant a donc pour objet de modifier en conséquence la convention du 24 septembre 2018 en y intégrant les trois subventions supplémentaires précitées.

ARTICLE 1 : MODIFICATIONS APORTEES A LA CONVENTION DU 24 SEPTEMBRE 2018

Les articles suivants de la convention du 24 septembre 2018 sont complétés ou modifiés comme suit (en italique) :

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Cet alinéa est ajouté à la fin de l'article :

« → d'attribuer et d'autoriser le versement de trois subventions d'investissement au titre du Fonds de Solidarité Territoriale 2018 à l'association Fédération Hiéro Mulhouse pour la réalisation du projet de renouvellement du matériel technique du Noumatrouff et d'en préciser les modalités financières. »

ARTICLE 2 - DUREE

La deuxième phrase est supprimée et remplacée par les dispositions suivantes :

« Toutefois, elle restera valable pendant toute la durée des obligations liées au versement et au contrôle, non seulement de la subvention de fonctionnement au titre de l'année 2018, mais également des trois subventions d'investissement accordées pour le projet de renouvellement du matériel technique du Noumatrouff. »

ARTICLE 3 - SOUTIEN DU DEPARTEMENT

3/1. « Montants » :

Cet alinéa est ajouté à la fin de l'article :

« Au titre du Fonds de Solidarité Territoriale 2018, le Département alloue à l'association trois subventions d'investissement, destinées à soutenir son projet de renouvellement du matériel technique du Noumatrouff, dont les montants sont les suivants :

- 8 000 €, représentant 60 % d'une dépense subventionnable de 13 333 € TTC, pour la partie locaux de répétition,*
- 14 000 €, représentant 10 % d'une dépense subventionnable de 140 000 € TTC, pour la partie sons et lumières,*

- 8 000 €, représentant 60 % d'une dépense subventionnable de 13 333 € TTC, pour la partie éclairage.

Si les montants des dépenses réelles attestées par l'association sont inférieurs aux montants des dépenses subventionnables retenues par le Département, les subventions attribuées au titre du Fonds de Solidarité Territoriale seront réduites au prorata. Dans cette hypothèse, si les dépenses justifiées devaient porter les montants des aides départementales définitives à des montants inférieurs à 500 €, les subventions seront annulées. »

3/2. « Modalités de versement et de contrôle des subventions » :

Ces alinéas sont ajoutés à la fin de l'article :

« Conformément au règlement du Fonds de Solidarité Territoriale, chaque subvention d'investissement attribuée au titre du Fonds de Solidarité Territoriale 2018 fera l'objet d'un versement unique, sur le compte bancaire de l'association, après réalisation de l'opération et transmission des pièces justificatives (copie des factures acquittées et certifiées par le trésorier ou le président de l'association et états d'achèvement des opérations dûment remplis transmis par le Département lors de la notification, en y joignant les plans de financement définitifs des opérations s'ils diffèrent de ceux transmis lors des demandes de subventions).

Les sommes seront prélevées sur le programme F231, chapitre 204, fonction 71, nature 20421, codes programmes 282211-282212-282213, service 006 du budget départemental. »

3/3. « Durée de validité des aides » :

Ces alinéas sont ajoutés à la fin de l'article :

« Conformément au règlement du Fonds de Solidarité Territoriale actuellement en vigueur, la durée de validité des aides est d'un an à compter de la notification des subventions.

Cependant, le nouveau règlement du Fonds de Solidarité Territoriale approuvé par délibération du 19 octobre 2018, et qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019, prévoit notamment que le délai de validité des subventions, accordées au titre du Fonds de Solidarité Territoriale antérieurement à son entrée en vigueur, sera de deux ans pour les subventions dont le montant est inférieur à 10 000 € et de trois ans dans les autres cas à compter de la notification des aides. Les subventions seront annulées d'office si les pièces justificatives n'ont pas été transmises dans ce délai.

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS INCHANGEES

Il est précisé que les autres clauses de la convention, non modifiées ou complétées par le présent avenant restent inchangées et s'appliquent dans leur totalité.

Ainsi, il est convenu entre les parties que le terme « subvention » figurant aux articles 5, 6 et 7 de la convention du 24 septembre 2018 renvoie tant à la subvention de fonctionnement départementale 2018 qu'aux trois subventions d'investissement octroyées dans le cadre du présent avenant.

Fait en deux exemplaires.

A Colmar, le

Pour La Fédération Hiéro Mulhouse
Rhin
Le Président

Pour le Département du Haut-
Rhine
La Présidente

Mathieu STAHL

Brigitte KLINKERT

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 25 SEPTEMBRE 2018
ENTRE LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET LE COMITE DU MONUMENT
NATIONAL DU HARTMANNSWILLERKOPF POUR LE VERSEMENT DES
SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2018**

- Vu la délibération du Conseil départemental n°CD-2016-4-1-2 du 14 octobre 2016 relative à la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2016 et à la validation des autorisations de programme du Fonds Cantonal d'Investissement,
- Vu la délibération du Conseil départemental n°CD-2016-4-5-2 du 14 octobre 2016 relative à la création du Fonds Cantonal d'Investissement et à l'adoption de son règlement,
- Vu la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-7-5-2 du 21 décembre 2017 relative à la politique de l'Action territorialisée,
- Vu la délibération du Conseil départemental n°CD-2018-4-5-2 du 19 octobre 2018 relative à la modification du Fonds de Solidarité Territoriale,
- Vu la délibération de la Commission Permanente n°CP-2017-11-5-2 du 8 décembre 2017 modifiant, à partir du 1er janvier 2018, le Fonds Cantonal d'Investissement (FCI) en Fonds de Solidarité Territoriale (FST),
- Vu la délibération de la Commission Permanente n°CP-2018-8-7-1 du 14 septembre 2018 relative au soutien au développement culturel et au patrimoine,
- Vu la délibération de la Commission Permanente n°CP-2018- du 7 décembre 2018 relative au Fonds de Solidarité Territoriale (FST) – 9^{ème} programmation 2018,
- Vu le règlement financier du Département du Haut-Rhin et le règlement du Fonds de Solidarité Territoriale,
- Vu la convention entre le Département du Haut-Rhin et le Comité du Monument National du Hartmannswillerkopf en date du 25 septembre 2018,

Entre,

Le **Département du Haut-Rhin**, sis au 100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 COLMAR CEDEX, représenté par la Présidente du Conseil départemental, autorisée par une délibération de la Commission Permanente en date du 7 décembre 2018,

Ci-après désigné "Le Département"

d'une part,

Et

Le Comité du Monument National du Hartmannswillerkopf, représenté par son Président dûment habilité pour ce faire, sis 1 rue Camille Schlumberger 68000 COLMAR,

Ci-après désigné « le Comité »,

d'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Une convention financière du 25 septembre 2018 a défini les modalités de versement d'une subvention d'investissement de 75 000 € attribuée au Comité du Monument National du Hartmannswillerkopf pour des surcoûts liés à l'Historial Franco-Allemand de la Grande Guerre (salle d'exposition, scénographie...).

Il convient d'intégrer, par avenant n°1 à la convention du 25 septembre 2018, une nouvelle subvention d'investissement d'un montant de 10 000 €, attribuée par le Département du Haut-Rhin au titre du Fonds de Solidarité Territoriale pour 2018 au Comité, pour la remise en lumière de la croix sommitale, opération non incluse dans la subvention précitée.

ARTICLE 1 : MODIFICATIONS APPORTEES A LA CONVENTION DU 25 SEPTEMBRE 2018

Les articles suivants sont modifiés comme suit (en italique) :

ARTICLE 1 : Objet

Cet alinéa est ajouté à la fin de l'article :

« Par ailleurs, par délibération du 7 décembre 2018, le Département du Haut-Rhin a décidé d'octroyer, au titre du Fonds de Solidarité Territoriale pour 2018, au Comité, une nouvelle subvention d'investissement d'un montant de 10 000 € pour la remise en lumière de la croix sommitale, projet non compris dans le dossier d'investissement de l'Historial susmentionné qui a fait l'objet d'aides spécifiques du Département rappelées ci-dessus. »

ARTICLE 2 : « Montants des subventions départementales »

Cet alinéa est ajouté à la fin de l'article :

« Au titre du Fonds de Solidarité Territoriale 2018, le Département alloue au Comité une subvention d'investissement d'un montant de 10 000 € pour la remise en lumière de la croix sommitale, représentant 25 % d'une dépense subventionnable arrêtée à 40 000 € TTC.

Si le montant des dépenses réelles attestées par le Comité est inférieur au montant des dépenses subventionnables retenues par le Département, la subvention accordée au titre du Fonds de Solidarité Territoriale sera réduite au prorata. Dans cette hypothèse, si les dépenses justifiées devaient porter le montant de l'aide départementale définitive à un montant inférieur à 500 €, la subvention sera annulée. »

ARTICLE 3 : « Modalités de versement et de contrôle des subventions »

Ces alinéas sont ajoutés à la fin de l'article :

« Conformément au règlement du Fonds de Solidarité Territoriale, la subvention d'investissement attribuée au titre du Fonds de Solidarité Territoriale 2018 fera l'objet d'un versement unique, sur le compte bancaire du Comité, après réalisation de l'opération et transmission des pièces justificatives (copie des factures acquittées et certifiées par le trésorier ou le président du Comité et état d'achèvement de l'opération dûment rempli transmis par le Département lors de la notification, en y joignant le plan de financement définitif de l'opération s'il diffère de celui transmis lors de la demande de subvention.

La somme afférente au versement de la subvention sera prélevée sur le programme F231, chapitre 204, fonction 74, nature 20422, code programme 28224, service 006 du budget départemental ».

ARTICLE 5 : « Durée de la convention et durée de validité des aides départementales »

Ces alinéas sont ajoutés à la fin de l'article :

« Conformément au règlement du Fonds de Solidarité Territoriale actuellement en vigueur, la durée de validité de l'aide attribuée au titre du Fonds de Solidarité Territoriale est d'un an à compter de la notification de la subvention.

Cependant, le nouveau règlement du Fonds de Solidarité Territoriale approuvé par délibération du 19 octobre 2018, et qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019, prévoit notamment que le délai de validité des subventions, accordées au titre du Fonds de Solidarité Territoriale antérieurement à son entrée en vigueur, sera de deux ans pour les subventions dont le montant est inférieur à 10 000 € et de trois ans dans les autres cas à compter de la notification des aides. Les subventions seront annulées d'office si les pièces justificatives n'ont pas été transmises dans ce délai.

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS INCHANGEES

Il est précisé que les autres clauses de la convention, non modifiées ou complétées par le présent avenant restent inchangées et s'appliquent dans leur totalité.

Ainsi, plus particulièrement, il est convenu entre les parties que le terme « subvention » figurant aux articles 4, 6, 9 et 11 de la convention du 25 septembre 2018 renvoie tant à la subvention d'investissement départementale octroyée en 2018 dans le cadre des surcoûts liés au projet de l'Historial qu'à la subvention d'investissement octroyée dans le cadre du présent avenant.

Fait en deux exemplaires originaux.

A Colmar, le

Pour Le Comité du Monument
National du Hartmannswillerkopf
Le Président

Pour le Département du Haut-Rhin
La Présidente

Brigitte KLINKERT